

**Politique départementale de retour à l'emploi année 2007**  
Formations métiers financées par le Département des Hauts-de-Seine  
pour les demandeurs d'emploi domiciliés dans le département et dans le cadre du Programme  
Départemental d'Insertion et de Retour à l'Emploi (PDI-RE) 2007-2009,  
pour les bénéficiaires du revenu minimum d'insertion (RMI) ou de l'allocation parent isolé (API) des  
Hauts-de-Seine

**INTITULE DE LA FORMATION**

**Auxiliaire de vie scolaire**

**OBJECTIFS VISES**

Pouvoir intégrer une équipe éducative du système scolaire pour accompagner des enfants handicapés dans leur vie quotidienne et scolaire afin qu'ils puissent suivre leur scolarité

**Contact organisme**

Nom : **AFO (ACTION FORMATION)**  
Personne à contacter par les candidats : Secrétariat  
Tel. : **01 46 88 70 16**  
Adresse électronique: **afo8821@aol.com**

**PUBLIC CONCERNE**

Niveau de formation demandé aux candidats à l'entrée en formation : IV - V

Autres critères : Maîtrise du français écrit et oral - Disponible - Mobile - Etat de santé physique et psychique compatible avec l'aide aux personnes (certificat médical demandé à l'entrée en formation)

Code(s) ROME : 11 112 - 23 15 1- 23 132 - 23 132 - 11 113

Procédure d'admission : Dossier  Test  Entretien

**FONCTIONNEMENT DE LA FORMATION**

Nombre de stagiaires par session (**20 au maximum**) : 15

**Durée totale (en heures par stagiaire)** : 378 h

- période **théorique** : 238 h

- stage pratique **en entreprise** : 140 h

**DESCRIPTION PRECISE DES EMPLOIS A LA FIN DE LA FORMATION**

*Famille(s) professionnelle(s) selon nomenclature jointe et code ROME :*

Auxiliaire de vie scolaire - assistant d'éducation - intervenant éducatif aide éducateur - animateur  
ROME : 23 151 - 23 131

**SANCTION DE LA FORMATION**

Diplôme public  Titre privé  Certificat de fin de stage  Pas de sanction

## **ENUMERATION ET CONTENU DE CHAQUE MATIERE (**

### **Le développement de l'enfant (31.5 H)**

- le développement moteur social et émotionnel jusqu'à 4 ans
- le développement du langage au cours des 2 premières années
- le développement du graphisme de 2 à 12 ans -la structuration des connaissances de 3 à 12 ans
- la découverte des mathématiques (numération et notions de quantité)
- l'apprentissage de la lecture et de l'écriture

### **Connaissance du handicap de l'enfant (31.5 H)**

- handicaps moteurs sensoriels et mentaux chez l'enfant
- troubles des apprentissages
- troubles du comportement

### **Connaissance du système éducatif (24.5 H)**

- organisation du système éducatif français -sciences de l'éducation et courants pédagogiques
- structuration des programmes scolaires en primaire
- intégration scolaire des élèves handicapés

### **Connaissance de la politique publique autour du handicap de l'enfant (14 H)**

- les lois autour du handicap et de l'accueil scolaire
- les instances de suivi et les aides apportées aux familles
- les structures de suivi

### **Rôle de l'AVS (28 H)**

- AVS : émergence d'une profession
- les attentes des parents et des enseignants par rapport aux AVS
- relations entre AVS et les parents
- relations entre AVS et les enseignants spécialisés et non spécialisés
- relations entre AVS et les différents intervenants médicaux ou paramédicaux
- les classes d'accueil pour enfants présentant des besoins particuliers
- avoir un enfant handicapé (sensibilisation à cette problématique à partir de témoignages)

### **Compétences pratiques (24.5 H)**

- l'aide à l'hygiène corporelle, à l'habillage, aux repas - l'aide aux déplacements - la mobilisation – la manutention - notions d'ergonomie, gestes et postures
- le matériel médical, ergonomique et d'aide au maintien de l'autonomie
- Notions de base de diététique les besoins alimentaires en fonction de l'état de santé

### **Attestation Formation Premiers Secours (14H)**

### **COMMUNICATION Etude comportementale (35 H)**

- Communication verbale - non verbale : S'adapter à l'interlocuteur, à la situation
- Communication écrite
- Se documenter / s'auto-former

### **TRE 35 h**

### **SUIVI POST FORMATION**

Définition d'objectifs, bilan et analyse des résultats des démarches effectuées, en sous-groupe et entretiens individuels sur rendez-vous, en fonction des besoins. Mise en contact. Suivi des candidatures.